

## Compte rendu de l'Assemblée Générale ASPTT SAINTES du 01/07/2022

### **1 Accueil et rapport moral du Président M. Vincent NOURAUD**

Bonjour à tous,

Merci de votre présence à notre assemblée générale 2022.

Je remercie Amar BERDAÏ et Günter GEDAT de leur présence en tant que représentant de la municipalité.

Je déplore l'absence d'un représentant de nos instances ASPTT même si j'ai bien conscience que nous ne sommes pas les seuls à lancer des invitations.

Cette année fût placée sous le signe d'un début de retour au monde d'avant malgré le pass sanitaire qui nous a coûté quelques adhésions (Badminton) et a pu créer quelques tensions. Il nous faut espérer que la saison prochaine se passe, à minima, dans les mêmes conditions que cette année.

Dans ce contexte, je voudrais saluer l'implication de nos bénévoles qui n'ont pas eu le beau rôle en devant faire appliquer l'obligation du pass vaccinal.

Nos adhérents ont pour la plupart accepté et compris la nécessité de nos contrôles. Je tiens à saluer leur très bon état d'esprit d'ensemble à ce sujet.

Dans ce contexte compliqué mais meilleur que l'année passée, je déclare cette assemblée générale ouverte.

**2 Votes :** Présents ou représentés 16 membres dont 5 du Comité Directeur de Club 2021 sur 78 inscrits.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2021 est validé à l'unanimité des présents et représentés.

### **3 Effectifs ASPTT Saintes :**

L'effectif global de notre ASPTT depuis l'année 2018/2019 (chiffres issus d'ADHERONS

\*) Effectifs/Activités années

	2018/19*	19/20*	20/21	21/22
Badminton	23	21	3	21
Sport-Santé	25	22	26	41
Siège		2		
SKI ALPIN	2			
Tennis	10	11	10	16
Yoga	5			
<b>TOTAL licenciés(*)</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>39</b>	<b>78</b>

(\*) Des adhérents participent à plusieurs activités.

Une nette progression en 2022 due à l'activité Sport Santé par rapport aux années avant COVID.

## **4 Compte rendu d'activité des sections : Année 2021**

### **Badminton** : Vincent NOURAUD – saison 2021/22

Nous avons toujours le même créneau horaire du mercredi de 18h30 à 22h et nous fonctionnons uniquement en section loisirs (pas d'affiliation à la fédé badminton). Nous allons demander le créneau du lundi soir en plus de celui du mercredi (même si nous n'avons que peu d'espoir de l'obtenir).

Nous avons pu faire une saison complète marquée par la perte de quelques adhérents n'ayant pas de pass sanitaire. Les effectifs se montent à 23 adhérents contre 20 sur la saison 2019/2020 (dont 2 joueurs en attente).

Le prix de l'adhésion de 50 euros restera inchangé pour la saison prochaine.

Nous venons d'investir dans 4 filets qui permettront d'avoir des terrains individualisés et évitera le câble dangereux qui traverse le gymnase.

5 adhérents ont participé au tournoi nocturne de PONS du 25/06 en double homme. 2 équipes ont fini en milieu de tableau et un de nos adhérents a remporté le tournoi en faisant équipe avec un joueur d'un autre club. Nous avons fait un pot de fin d'année le mercredi 29/06 après la séance qui fut très agréable. En espérant une prochaine saison complète axée sur le sport, le loisir et la convivialité avec en point d'orgue le projet de participation au national de badminton qui aura lieu à NANTES pour les 125 ans de la fédération des ASPTT.

### **Sport santé** Christine MOURA – Saison 2021/2022 :

Après les deux dernières années compliquées par la COVID 19 nous avons enfin pu reprendre nos activités de façon quasi normale si ce n'est les obligations de passeport vaccinal, le port du masque et des précautions un peu plus poussées.

#### **Bilan quantitatif :**

Nous pouvons constater que la fréquentation a été bonne avec encore une augmentation du nombre d'adhésions. Nous avons prévu 40 adhésions ; nous sommes à 41:

- 32 inscrits sur les 2 séances yoga/gym douce du lundi et du jeudi.
- 9 inscrits sur la séance tennis de table/badminton

14 adhérents participent à plusieurs activités et ne sont donc comptabilisés qu'une seule fois ; parmi eux, 3 ont rejoint la section tennis, tout en conservant une activité au sein du Sport/Santé.

Nous n'avons pas mis en place l'activité tennis faute de disponibilités de notre intervenant habituel et ensuite faute de participants. Nous avons prévu des séances de tennis adapté sur le troisième trimestre de l'année 2022, mais faute de suffisamment d'inscrits, nous avons dû abandonner et requalifier en tennis loisir débutant.

Le public s'avère plutôt fidèle avec un certain nombre d'adhérents présents depuis le début de notre action sport/santé, il y a 5 ans:

- 23% n'ont pas renouvelé, pour la plupart en raison du Covid et du refus de la vaccination - 51% sont des nouveaux adhérents

La section Sport/santé représente 52,6% des adhérents, tous avec licence premium de l'ASPTT omnisports.

L'espoir d'amener ces personnes vers nos sections tennis et badminton est un peu déçu mais de fait la plupart de ces personnes ont besoin d'une prise en charge si respectueuse de leurs difficultés qu'elles ne peuvent effectivement pas trouver leur place au sein d'un club « classique ».

#### **Bilan qualitatif :**

Le recrutement se fait par l'intermédiaire :

- Du mensuel de la ville auquel nous communiquons nos activités
- Du bouche à oreille
- Du CDOS et du PEPS, même si ces 2 organismes nous ont semblé bien discrets cette année.

- De rencontres et d'accueil découverte ( GEM cérébro-lésés et Résidence La Guyarderie) Cette saison, même si ce n'est pas notre vocation première, nous avons accueilli deux déficients visuels avec handicap moteur, un au yoga, l'autre au tennis de table. Cela a impliqué beaucoup de disponibilité tant de la part des encadrants, que des adhérents, mais je crois que l'on peut dire que cela a été une belle expérience pour tous.

### **Les compétences des intervenants :**

Nathalie, notre enseignante yoga (agrée PEPS), salariée de PSL propose un enseignement adapté aux difficultés des adhérents ; cela favorise l'arrivée de nouvelles personnes qui ne trouvent pas ailleurs ce type de proposition tant en ce qui concerne le contenu que le coût.

Ainsi, certains adhérents n'ont pas la possibilité de pouvoir s'allonger au sol mais des alternatives avec du matériel (chaises, sangles, coussins...) sont trouvées pour permettre une participation satisfaisante. Cela permet également à ces personnes très en difficulté, de pouvoir répéter ces gestes dans leur environnement et ainsi de prendre conscience de la nécessité qu'il y a, à stimuler muscles et articulations au quotidien.

Valérie, notre intervenante bénévole tennis de table, fonctionne de même et a su intégrer au groupe, la participante malvoyante en fauteuil.

### **Évaluation de la démarche :**

L'assiduité : Nous y sommes particulièrement vigilantes. Certains viennent à plusieurs séances dans la semaine, d'autres, moins nombreux, sont plus dispersés, notamment dès l'arrivée des beaux jours. Nous n'hésitons pas à prendre de leurs nouvelles quand l'absence s'installe, afin de rester au plus prêt de leurs besoins et afin de les remobiliser si nécessaire.

#### Les tests d'évaluation :

Nous avons utilisé les tests du livret de la fédération et ceux du PEPS mais comme chaque année, nous constatons que ceux qui acceptent d'y participer ne sont pas ceux qui sont les plus en difficulté. Ce manque de participation aux tests est logique, puisque notre discours est que chacun fait ce qu'il peut, en fonction de ses possibilités. Finalement, la meilleure évaluation est celle que nous faisons sans le dire, tout au long de l'année.

#### Sortir de l'isolement et de la sédentarité.

L'un de nos objectifs est aussi de permettre aux personnes isolées socialement de retrouver du lien social et de la convivialité. En fin de trimestre et fin d'année, nous avons coutume de proposer un goûter et/ou une balade avec pique-nique. Mais aussi, certains adhérents au cours de l'année se sont organisés pour se retrouver autour d'un café, en dehors du club. Pour un départ ou une naissance, là aussi, ils se sont organisés pour que nous marquions ensemble, l'évènement.

### **Perspectives :**

Comme chaque année, nous sommes inscrits pour participer en septembre au village des associations. Nous proposerons la saison prochaine, les mêmes activités. Une partie de notre public est fragile socialement, nous ne pouvons donc pas trop augmenter l'adhésion qui sera à 75€. Pour fonctionner, nous avons donc besoin de subventions. Nous avons obtenu celle de la ville et sommes en attente de notre demande ANS auprès de la région.

### **Tennis :**

Le nombre d'adhérents tennis reste stable avec 16 personnes.

Il est difficile de recruter de nouveaux adhérents en raison de la vétusté de nos installations et du peu de créneaux disponibles en salle, le soir, pour les personnes en activité.

De nouveaux joueurs et joueuses se sont inscrits pour bénéficier des entraînements du Jeudi soir encadrés par Jean, notre éducateur bénévole.

Ainsi, depuis 2020, nous sommes passés de 2 créneaux, avec 8 joueurs et joueuses à 3 créneaux d'1 heure pour 15 joueurs et joueuses (dont 3 adhérents sport santé) :

- 1 créneau débutants à 17h
- 1 créneau dames compétition et loisirs à 18h

Bien que légèrement perturbée par la crise sanitaire, l'année 2021 s'est bien déroulée.

• L'équipe dames engagée en championnat (+50) en automne 2020 s'est classée 2eme sur 4 Cette équipe était renforcée par 3 joueuses (qualifiées provisoires) des clubs de Rétaud et Saujon

• L'équipe dames engagée en seniors en automne 2021 (saison 2022) s'est classée 3ème sur 5 L'ASPTT bénéficiait d'une entente entre club avec le club de Rétaud pour intégrer 2 joueuses de ce club

- Il n'y a pas eu de championnat au printemps 2021 en raison de la période de confinement

- A noter que l'équipe engagée au printemps 2022 termine 1ere de sa poule (sur 6 équipes engagées) Le championnat Light (2 simples et 1 double) qui permettait de faire jouer des joueurs ou joueuses 4ème série, n'a pas été reconduit par la ligue Nouvelle -Aquitaine

Le championnat mixte, permettrait de faire jouer les messieurs 4eme série souhaitant faire de la compétition alors qu'ils ne sont pas assez nombreux pour constituer une équipe séniors. Mais ce championnat débute en Septembre et se termine en Octobre alors que le championnat dames est déjà commencé. Nous serions alors en sous effectif .....

2 joueuses ont participé au championnat individuel malgré les difficultés liées au manque de créneaux en salle pour recevoir leurs adversaires.

Comme chaque année, une soirée conviviale a clôturé la saison.

## **5 Compte rendu financier :** (Michel BONNIN)

### **Compte de Résultat 2021 hors actions Sport Santé (en euros)**

**affiche un excédent de 489,63 €** ( Recettes = 2019,45 et dépenses 1529,82 € )

**La section Tennis** affiche un déficit de 27,09 €

Dépenses : les licences FFT + FSASPTT et l'affiliation FFT pour un montant de 526 €, On ajoute l'achat de balles pour les championnats = 84,84 € et une action de reprise avec moniteur en juin pour 131,25 € (3x1h1/4)  
Total des dépenses = 742,09

Recettes : 11 adhérents à 65 € = 715 €

**Le Siège** a un excédent de 225 €

Dépenses : fournitures et pot AG / 53,62 €. Changement de l'alimentation du portable 39,99 €, assurance Sauvegarde GMF 107,84 €, service bancaire = 78 € et affiliation FSASPTT à 50 €  
donnent un total de 329,45 €

Recettes : Aide ADS ASPTT Ligue NA pour 234 €, réversion licences premium (droit adhésion club) pour 120 € et intérêts sur livret = 200,45 €.

Donnent un total de 554,45 €

**Le Badminton** a un excédent de 291 €

Dépenses : achats de volants pour 144,98 et gel hydroalcoolique pour 8,80.

Licences FSASPTT pour 304,50

Total des dépenses = 458,28

Recettes 15 adhésions à 50 € = 750 €

La COVID 19 a perturbé cette année le fonctionnement de toutes les sections et les dépenses ont été très limitées. Nous n'avons pas disputé de championnat par équipe au tennis, le badminton ne s'est pas engagé dans ses tournois habituels.

### **Compte de Résultat 2021 Sport Santé (en euros)**

**affiche un excédent de 2950,89** (recettes 6723 et dépenses 3772)

La COVID 19 a stoppé l'action et l'activité SS-tennis n'a eu lieu qu'en juin pour 3 cours d'1h1/4 avec moniteur (J Lecomte) pour 131,25 et n'a pas repris en septembre 2021 faute d'inscrits. La prévision de dépense pour cette activité était de 1 680 € à partir de septembre 2020.

L'activité Yoga-Gym douce a été amputée, le montant de la rémunération finale sur 2021 est de 2444,24 pour une prévision de 4176,39 sur la saison 2020/2021.

Les achats se sont limités à des piles pour les appareils de mesure prêtés par le plan PEPS et d'un pot de fin de saison en juin.

La part des subventions ADS versées en 2020 pour cette saison 2020/2021 constatée d'avance est de 2675 et celle de l'ANS est de 1 500. S'ajoute un complément pour la reprise de cette action sur la saison 2021/2022 de la part de notre Ligue Nouvelle Aquitaine FSASPTT de 481€.

L'excédent nous aide à financer l'action Sport Santé 2021/2022.

**Résultat global 2021 excédentaire de 3440,52€**

**Compte de résultat prévisionnel 2022 = 12 100 € à l'équilibre (12099,66)**

**Siège :** 351€ à l'équilibre

**Dépenses :** assurance (déjà payée) 109,48 et service bancaire 78,96

Je prévois pour l'AG, 63€ en plus des 29,38 (vaisselle jetable) et frais de déplacements pour AG Ligue 70 €.

**Recettes :**

Réversions en lieu et place du DAC( Droit d'Adhésion au Club) aux 81€ déjà virés je prévois 25 licences 2023 prises avant fin octobre d'où réversion espérée avant fin 12/2022.(131€)

Intérêts sur livret estimés à 220€

**Tennis :** 2685 € à l'équilibre

**Dépenses :**

Achats de balles entraînements et compétition = 110+ 55 début année 2022

Moniteur de 09 à 12/2022 = 1056€ (11 séances de 3h à 32 €/h)

Frais de déplacement Bénévole (Jean) régularisation depuis 2019 (3 ans) 1A/R par mois de cours = 505,28 Licences, adhésion FFT et inscriptions championnats = 903€

Frais animation 55,75

**Recettes :**

Cotisations = 255 début 2022 puis saison prochaine 11 adhésions cours(65+150) et 1 adhésion(65) = 2430 Cependant il restera à payer 6 mois de cours collectifs de janvier à juin 2023.

**Badminton :** 1150 € à l'équilibre

**Dépenses :** 250€ de petits matériels (filets, volants)

50€ pour animation

278€ pour engagements tournois et National ASPTT 2023

572€ de licences

Recettes : 1150 € de cotisations

**Sport Santé :** 7914€ à l'équilibre(7913,66)

J'ai utilisé le prévisionnel de l'action 2022/2023 pour partie en fin d'année 2022 ainsi que les recettes et dépenses déjà réalisées auxquelles j'ai ajouté les 3 derniers mois(juin à août) de PSL17 (3x345,12).

**Recettes :** J'ai ajouté la reprise sur provision de l'excédent de la saison 2020/2021 = 2950,89€.

Cotisations : prévisions pour la rentrée 33 à 75€ et 2 à 37€ ajoutées aux 181€ de ce début d'année.

Frais de déplacements bénévoles sport santé : dons estimés à 573 €

J'ai transféré en 'constaté d'avance' sur 2023 la somme de 3 840€ sur les 4 500€ d'ANS demandés.

La subvention municipale de 1000 est également prise en compte.

**Dépenses :** 940 € d'achats dont table ping à 450, balles tennis 60, filet et volants Bad 75, raquettes Bad 100, balles ping à 60€, ramasse balles ping 30€ et fournitures diverses bureau et hygiène 144€ et 20.98€ déjà enregistrés.

Rémunérations des moniteurs : 4664.92€

Frais déplacements des bénévoles : 1400€ Licences(reversement à la fédération) 718€ et cotisation CDOS 90€

**En conclusion: Bilan global année 2022 à l'équilibre****6 Divers :**

**Dialogue avec Amar BERDAÏ (Représentant Mairie) et Günter JEDAT (Conseiller délégué aux affaires sportives) :**

**Informations**

-Existence du GSASAC (Groupement Saintais des Associations Sportives...), qui peut réaliser les contrats de travail et les bulletins de salaire et voir si notre ou nos moniteurs pourraient passer par ce biais. -Prévisions de travaux de bâtiment à la Boisnarderie avec mise en place d'un bureau mutualisé pour les associations qui utilisent ce lieu (ancien secrétariat de l'ASPTT) en groupement des travaux de remise aux normes de sécurité des ERP.

-Soutien de la ville pour le sport santé avec, en remarque, le fait qu'à l'ASPTT, cette activité est réalisée dans un très bon esprit avec un bon succès et dans des créneaux dédiés.

-Priorité aux compétitions officielles ou spectacles payants d'où, lorsque nous recevons les calendriers de nos compétitions tennis, envoyer la demande de réservation des créneaux s'ils ne sont pas le dimanche, à l'EAS. -Dons de frais de déplacements des bénévoles : il existe un CERFA à remplir en plus de la note de frais elle même qui sert à la déclaration fiscale.

**Créneaux** : Une demande de créneaux du sport santé le mercredi à la Boisnarderie de 14h30 à 16h toujours rejetée, a fait débat. Nous espérons obtenir satisfaction avec l'aide des représentants de la mairie pour la saison prochaine.

### Comité Directeur de Club :

#### Composition 2021

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Membre/Responsable activité	Sport Santé	MOURA Christine
Membre/ trésorière section	Tennis	MEGE Françoise

#### Composition 2022 :

Pas de démission ni de nouvelles candidatures, le Comité est maintenu à l'unanimité, le bureau également.

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Membre/Responsable activité	Sport Santé	MOURA Christine
Membre/ trésorière section	Tennis	MEGE Françoise

Signatures :

Président NOURAUD Vincent

Secrétaire GIRAUD Sylvette

Trésorier BONNIN Michel